

VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal, le 01.10.2013

Présents : MM & Mme Defat A, Bourgmestre-Président,
Arnould P, Poncelet J , Denis G et Houthoofdt A, Echevins,
Joris B, Présidente CPAS,
Gobert A, Dachy F, Istace F, Lemmens V, Albert A, Maqua J, Adam D,
Georges N, Coppe D, Pochet A, De Wachter P, Conseillers,
Mathieu, Directeur général.

Il est 20 H. Le Président ouvre la séance.

Administration

1. P.V. du 29.08.13.

Par 15 oui et 2 abstentions (MM Istace et Adam), approuve ce PV.

2. Déclaration de politique du logement – art.187 du CWLH.

Par 9 oui et 8 abstentions (Groupe Avenir), vote cette déclaration. M.Dachy justifie l'abstention de son groupe car il trouve que le plan « logement » présenté s'en tient au minimum légal sans innovation, quand il pourrait s'investir dans l'embellissement de Bouillon en expliquant les avantages pour les propriétaires des logements inoccupés à s'insérer dans une politique citoyenne en partenariat avec la commune ; s'intéresser plus aux logements moyens qui concernent une tranche de la population jeunes actifs ou jeunes retraités en leur permettant l'investissement d'un logement d'acquisition, un remaniement des critères d'attribution des logements sociaux basés sur un historique géographique et une volonté d'insertion afin d'éviter une ghettoïsation.

3. Renouvellement de la convention d'adhésion au service de Taxi-social La Locomobile.

A l'unanimité, renouvelle cette convention.

Fabriques d'Eglise

4. Avis sur le compte 2012 de la F.E. de Belleaux .

A l'unanimité, émet un avis favorable sur ce compte présentant un boni de 25.568,58 €.

5. Avis sur le budget 2014 des F.E. de Bouillon et Noirefontaine.

A l'unanimité, émet un avis favorable sur ces budgets avec intervention communale de :

- Bouillon : 32.808,54 €
- Noirefontaine : 5.874,63 €

Enseignement

6. Implantation Mogimont : fermeture section maternelle septembre 2013 – ratification.

Point retiré.

Circulation routière

7. Règlement complémentaire de roulage : création d'une place de parking PMR rue des Abattis à Corbion.

A l'unanimité, vote ce règlement complémentaire.

8. Règlement complémentaire de roulage : mise en sens unique d'une partie de la rue des Battis à Vivy.

A l'unanimité, vote ce règlement complémentaire.

9. Règlement complémentaire de roulage : aménagement du parking de la Résidence des Bastions.

A l'unanimité, vote ce règlement complémentaire.

10. Règlement complémentaire de roulage : création de 3 places de parking PMR sur le parking de la Résidence des Bastions.

A l'unanimité, vote ce règlement complémentaire (les points 9 et 10 font l'objet d'une seule délibération).

M.Gobert quitte la séance.

Aliénations

11. Vente à Christiane et Marguerite d'Orchymont d'une partie de parcelle sise à Frahan d'une contenance de 63ca, cadastrée à Rochehaut, 8^{ème} Division, Section C, n°236/W2.

A l'unanimité, marque son accord sur cette vente pour un montant global de 170,00 €.

M.Gobert rentre en séance.

12. Suppression d'une partie du chemin et du sentier vicinaux n° 48 .

A l'unanimité, marque son accord sur cette suppression.

Urbanisme – PCM – Crédits d'Impulsions

13. Cartographie de l'Eolien en Wallonie : Projet de Plan avec son rapport sur les incidences environnementales : avis.

Par 9 oui et 8 abstentions (groupe Avenir), émet un avis très favorable sur ce projet de plan.

R.U.

14. Nouvelle approbation du projet de la 2^{ème} phase des travaux d'amélioration de la Grand Rue.

Par 9 oui et 8 abstentions (groupe Avenir), approuve ce projet au montant estimatif de 1.754.310,00 € TVA C.

Travaux

15. Travaux d'amélioration de voiries agricoles – lot 3 – phase 1 : nouvelle approbation.

Par 9 oui et 8 abstentions (groupe Avenir), approuve ce lot n° 3 – phase 1 au montant estimatif de 178.391,27 € TVA C. Le groupe Avenir justifie son abstention par le fait que le dossier initial aurait été modifié : dans le nouveau dossier,

- au niveau de la voirie de la Ferme des Mouches, les travaux s'arrêtent à celle-ci
- au niveau de la Rue du Ban Guillaume, les travaux sont prévus jusqu'à l'abri de chasse !

16. Travaux d'amélioration de voiries agricoles – lot 3 – phase 2 : approbation.

Par 9 oui , 6 non (MM Gobert, Adam, Albert, Mmes Georges, Maqua et Lemmens) et 2 abstentions (MM Istace et Dachy), approuve ce projet au montant estimatif de 246.242,26 € TVA C.

M.Dachy justifie son abstention par le fait qu'il n'y a aucun plan des voiries à réfectionner dans le dossier, que la voirie allant à la scierie Simafo est comprise dans le dossier et que personne ne sait situer la voirie prévue dans le chapitre 2 du dossier (où est-elle, où va-t-elle ?). Pour ce dernier point, la majorité n'a pas pu donner une réponse à la minorité.

17. Travaux d'égouttage de la Vieille Route de France à Bouillon : avenants n° 4 & 5 – ratification.

Par 9 oui, 7 non (Mrs Istace, Adam, Albert, Dachy, Mmes Georges, Lemmens et Maqua), et 1 abstention (M.Gobert), ratifie ces avenants aux montants respectifs de 99.326,04 € TVA C (lot 4) et 18.150,00 € TVA C (lot 5). M.Gobert justifie son abstention par le fait qu'il estime que ce dossier a été géré par amateurisme et au détriment des riverains (trop long et mal étudié !).

18. Travaux de mise en conformité lot I -gaz pour le camping Halliru : approbation du CSC.

A l'unanimité, approuve ce CSC au montant estimatif de 26.992,50 € TVA C.

19. Travaux de mise en conformité lot II – électricité et EP pour le camping Halliru : approbation du CSC.

A l'unanimité, approuve ce CSC au montant estimatif de 114.027,98 € TVA C.

20. Travaux de création d'un terrain de football pour les équipes de jeunes à Bouillon : approbation CSC.

A l'unanimité, approuve ce CSC au montant estimatif de 163.649,00 € TVA C.

S.A.R.

21. SAR : travaux de réaménagement du site SAR/BLN70 dit « Garage Lefèvre » à Bouillon : approbation du lot 6 relatif aux travaux de désamiantage, de reconstruction du pertuis et de l'épingleage.

A l'unanimité, approuve ce lot avec enclenchement de la procédure d'urgence de l'art.23 auprès d'Infrasports, au montant estimatif de 119.775,48 € TVA C.

Fourniture

22. Fourniture et placement du mobilier pour la nouvelle salle du conseil : approbation du CSC.

Par 10 oui, 5 non (MM Gobert, Albert, Adam, Mmes Maqua, Georges) et 2 abstentions (M.Dachy et Mme Lemmens), approuve ce CSC au montant estimatif de 27.999,99 € TVA C. Mme Lemmens

justifie son abstention par le fait que ce dossier est beaucoup trop onéreux et mal agencé.

Plan de cohésion sociale

23. Plan de cohésion sociale 2014-2019 : approbation.

Par 9 oui, 5 non (MM Albert, Istace, Mmes Maqua , Georges, Lemmens) et 3 abstentions (MM Adam, Gobert, Dachy), approuve ce plan.

Il est 22 H 15. Le Président lève la séance.
Approuvé en séance du 05 novembre 2013.

Par le Conseil :
Le Directeur général,

le Bourgmestre,